

Commune d'Alligny-Cosne

P.L.U. **PLAN LOCAL D'URBANISME**

2b – Orientations d'Aménagement

PLAN APPROUVÉ
par délibération du conseil municipal en date du 24 juin 2003

MODIFICATION APPROUVEE
par délibération du conseil municipal en date du 27/06/2008

AOUT 2008

Commune d'Alligny-Cosne

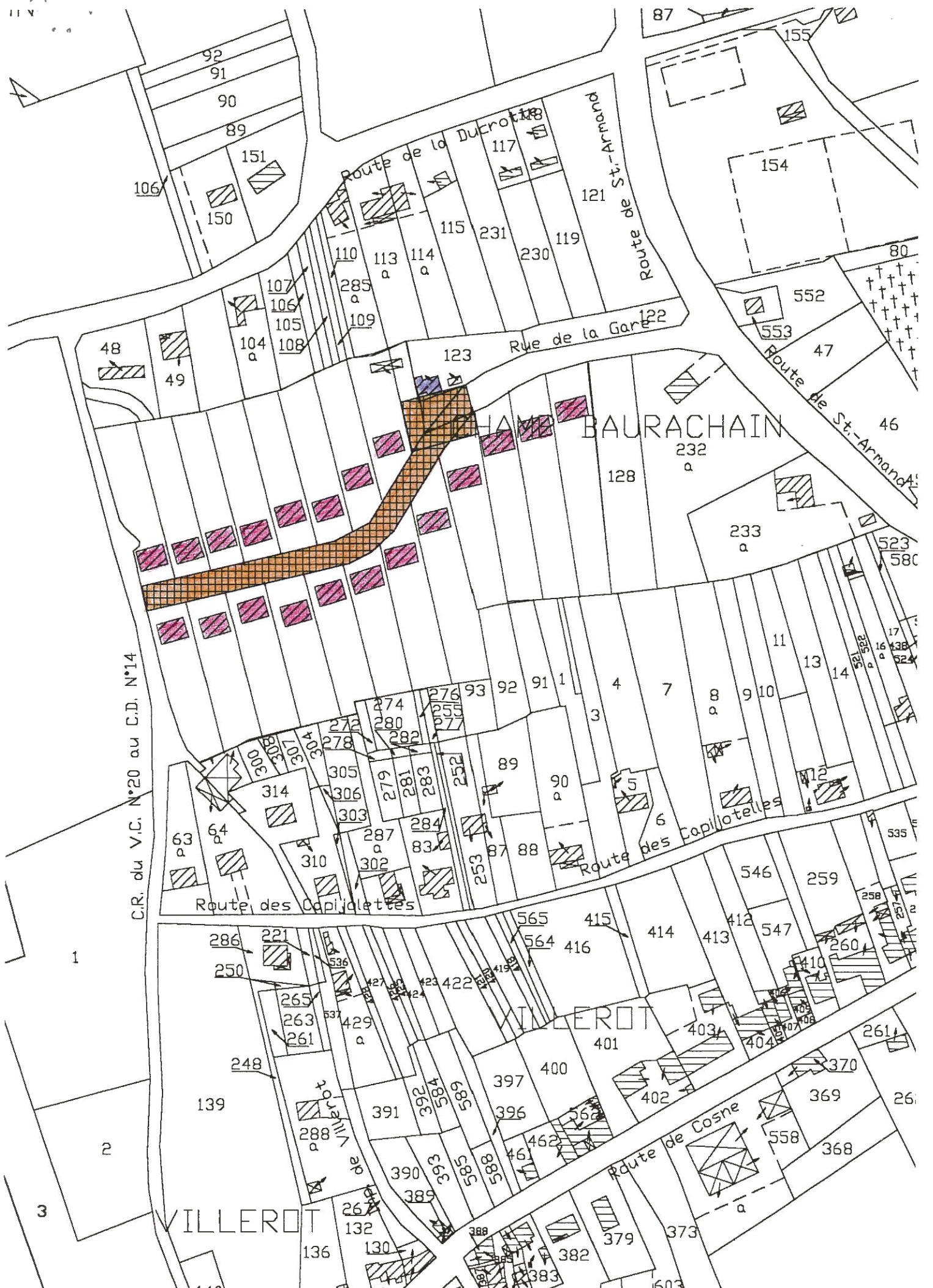
L'AMENAGEMENT DU QUARTIER DES CAPIJOLETTES

→ Situation et périmètre

Le quartier des Capijolettes, situé à l'ouest du bourg, regroupe un certain nombre de parcelles dont les propriétaires sont très divers. Ces parcelles sont comprises entre la route de la Ducrotte au nord longée par une bande de constructions, la route des Capijolettes bordée de constructions au sud, la route de Saint-Amand à l'est, présentant quelques constructions et à l'ouest, un chemin rural praticable mais relativement étroit, notamment à son débouché sur la route départementale.

→ Orientations d'aménagement

De nombreuses parcelles à l'intérieur de ce périmètre ne sont pas desservies. La rue de la Gare arrive au milieu des parcelles et devra être prolongée pour rejoindre le chemin rural reliant la route de la Ducrotte à celle de Cosne, raccordant ainsi l'ensemble des parcelles. Le tracé de la voie n'est pas imposé car il peut varier en fonction de l'achat des terrains ou de l'organisation des parcelles mais cette voie doit déboucher sur le chemin rural afin d'assurer une continuité du réseau viaire et des réseaux. L'ancienne gare constitue un repère bâti et un espace public pourrait être aménagé devant ce bâtiment. Cette organisation permettrait de découper une vingtaine de parcelles dans le périmètre identifié, comme le montre l'exemple de schéma d'organisation ci-après.



EXEMPLE D'AMENAGEMENT DU SECTEUR DES CAPIJOLETTES